



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation de l'entreprise Ferropem

Question au Gouvernement n° 3437

Texte de la question

SITUATION DE L'ENTREPRISE FERROPEM

M. le président. La parole est à M. Vincent Rolland.

M. Vincent Rolland. Monsieur le ministre de l'économie, des finances et de la relance, il y a presque un an déjà, plusieurs de mes collègues élus dans les circonscriptions concernées – dont Émilie Bonnivard – et moi-même vous avons alerté sur la situation de FerroPem, filiale du groupe FerroAtlántica.

Cette entreprise hyper électro-intensive, spécialisée dans le silicium et les ferroalliages, est plus que jamais menacée, alors qu'elle est essentielle à notre pays.

La direction a annoncé récemment un plan de restructuration pouvant aller jusqu'à la fermeture, pour plusieurs années, de l'ensemble des fours de cuisson des sites. Cela représenterait la mort de ces usines, avec des conséquences sociales insupportables.

Il serait inexact de résumer les causes du problème à la seule baisse des cours du silicium et des autres ferroalliages ou encore à la crise de la covid-19. En effet, la maison mère, située en Espagne, connaît depuis de nombreuses années une situation fortement dégradée qui a fini par affecter sa filiale française.

Si FerroPem, qui bénéficie d'une tarification énergétique préférentielle, a pu avoir recours, pour passer la crise, au chômage partiel et aux prêts garantis par l'État – PGE –, il apparaît de plus en plus clairement aux salariés, sous-traitants et élus des territoires que son avenir se trouve en dehors du groupe FerroAtlántica, et qu'une cession de FerroPem à un investisseur extérieur est indispensable à sa survie.

Aussi, nous vous demandons de travailler sur cette hypothèse. Il y va de la survie professionnelle des centaines de salariés, qui font aussi le dynamisme de nos usines. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé des comptes publics.

M. Olivier Dussopt, *ministre délégué chargé des comptes publics.* Vous avez rappelé la situation du groupe Ferroglobe, qui a succédé à FerroAtlántica, et de sa filiale française FerroPem.

Vous avez eu raison de souligner que les importantes difficultés rencontrées par le groupe – plutôt que par sa filiale française –, sont liées au marché du silicium et des alliages qu'il produit et qui en font une industrie dont l'usage d'électricité est hyperintensif.

Comme vous l'avez signalé, le groupe rencontre des difficultés depuis plusieurs mois. C'est vrai, et la diminution

de 40 % de son chiffre d'affaires en deux ans montre qu'elles s'accroissent au fil du temps.

Comme vous le savez pour avoir échangé avec le cabinet de Mme Agnès Pannier-Runacher, nous avons conscience de l'incertitude que cette situation fait peser sur les cinq sites français du groupe, qui hébergent des fours, comme vous l'avez dit, et sont bien souvent implantés dans des vallées alpines, parfois difficiles d'accès – c'est là le fruit de l'histoire.

Cette incertitude, c'est aussi celle des salariés, des hommes et des femmes attachés à leurs compétences et à leur entreprise, où les membres de leurs familles se succèdent souvent de père en fils, de génération en génération.

Nous avons entendu la volonté des élus locaux de travailler avec l'État pour trouver des solutions. Vous évoquez la piste qui vous semble la plus opportune, celle d'une cession de la filiale française, considérant que celle-ci survivra et se développera mieux à l'extérieur du groupe FerroAtlántica. Mais, comme vous l'imaginez, je ne peux me prononcer à ce stade sur l'opportunité d'une telle évolution – ce serait me substituer aux responsables de l'entreprise.

Je sais que vous continuerez à travailler avec le cabinet d'Agnès Pannier-Runacher. Cette piste sera étudiée, comme c'est légitime.

Nous pouvons compter sur les élus locaux, sur un programme comme « Territoires d'industrie », sur des dispositifs de formation et d'accompagnement du personnel, mais aussi de soutien aux filières industrielles situées en France et aux industries stratégiques.

Nous avons la conviction que cette activité doit garder une empreinte géographique en France, que ce soit ou non au sein de FerroAtlántica. L'important est de sauver cette filière et de nous battre pour sa survie.
(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)

Données clés

Auteur : [M. Vincent Rolland](#)

Circonscription : Savoie (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3437

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Comptes publics

Ministère attributaire : Comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 octobre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 octobre 2020](#)